



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CHÉNEVILLE
COMTÉ DE PAPINEAU

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-089

2018-08-217

Adoption du règlement 2018-089 modifiant le règlement 2016-060 relatif aux permis et certificats

**RÈGLEMENT 2018-089
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-060 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS**

ATTENDU QUE le conseil juge à propos de modifier le règlement 2016-060 relatif aux permis et certificats;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance régulière du Conseil municipal tenue le 3 juillet 2018;

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le règlement 2018-089 :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 27, intitulé «*Contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels*», premier alinéa, est remplacé par le texte suivant :

Les dispositions du troisième alinéa du présent article ne s'appliquent pas à une opération cadastrale ne visant qu'une annulation, une correction ou un remplacement de numéro de lots et n'entraînant de ce fait aucune augmentation du nombre de lots de même que pour les opérations cadastrales aux fins de transaction immobilière n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots. Elles ne s'appliquent pas également à une opération cadastrale d'un terrain lors d'un mandat accordé dans le cadre de la rénovation cadastrale. Finalement, elles ne s'appliquent pas non plus à une opération cadastrale d'un terrain lorsque le nouveau lot servira d'assiette à un chemin qui sera donné à la municipalité.

ARTICLE 3

Le présent règlement apporte des modifications au règlement d'urbanisme #2016-060 relatif aux permis et certificats.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Gilles Tremblay, maire

Suzanne Prévost, directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Règlement numéro 2018-089 modifiant le règlement sur les permis et certificats

Calendrier

Adoption d'un premier projet de règlement : 20 juin 2018	par la résolution : 2018-06-179
Avis de motion : 3 juillet 2018	par la résolution : 2018-07-190
Adoption du règlement 2018-089: 6 août 2018	par la résolution : 2018-08-217
Certificat de conformité MRC : 9 octobre 2018	
Entrée en vigueur: 9 octobre 2018	par la résolution MRC : 2018-09-171
Avis entrée en vigueur : 29 octobre 2018	